9/10 d. soies grèges ord. pays	56	à	58	ek
10/11 — —	55	»	56	
11/12 — —	54	»	55	
12/13 — —	53	»	54	
13/14 — —	52	»	53	
14/15 — —	50	»	52	
15/16 — —	48	»	49	
16/18 — —	47	»	48	
18/20 — —	44	»	46	
Soies basses	35	»	40	

Les soies grèges filature 1re ordre, sans demande, comptant sans escompte.

9/10 d. filés à 3/4 cocons	67	à	70	ek
11/12 4 cocons 1/2	66	»	68	
13/14 4/5 cocons	57	»	61	

Les soies grèges filature 2e et 3e ordre, même calme, tenues au comptant sans escompte:

9/10 d. soies grèges 2e ordre	60	à	62	ek
11/12 — —	58	»	60	
13/14 — —	56	»	58	
9/10 — 3e ordré	54	»	56	
11/13 — —	52	»	53	
13/15 — —	51	»	52	

Cocons — La récolte des cocons n'est pas aussi mauvaise qu'on l'avait pensé; ils sont d'assez bonne qualité; on les vend de 4 fr. à 4 fr. 25 le kil., suivant le mérite de la marchandise.

Beaucoup de propriétaires se trouvant pas le prix assez élevé ne veulent pas vendre et se disposent à faire filer, ce qui nous étonne beaucoup, car il y a quelques jours on n'espérait pas vendre aussi bien, vu le mauvais état des affaires et la baisse des soies grèges; il faut que les acheteurs soient bien courageux et confiants dans l'avenir pour payer aussi cher.

Aubenas (Ardèche), 22 Juin.

On a poussé le prix des cocons jusqu'à 4 fr. 25 et 4 fr. 30 le kilogr. Beaucoup de propriétaires ont même refusé de vendre à ce prix.

A Joyeuse, aux Vans, on paie de 4 fr. à 4 fr. 25.

A Anduze de 3 fr. 90 à 4 fr.

On n'a porté sur la place que de très-petites parties de soies nouvelles qui ont été cotées de 54 à 57 fr. kilogr.

Nimes (Gard), 24 Juin.

Prix des soies fr. c.				fr.	c.
18/20 Drs. Org. pays, le k.				73	à 74
20/22 » »				71	à 72
28/30 » Trame Provence				55	à 56
40/50 » » Mistrop				48 50	à 49
» » Brousse				43	à 44
Trame belle Provence, réroeté				49 50	à 50
— » » 2ème qté				44	à 45
Doupions des Cevennes				17 25	à 17 50
» Provence				17	à 17 25

On a demandé, il y a quelques jours, des échantillons d'étoffes et on espère qu'en répondront donnera quelques commissions.

En général, la récolte des vers à soie ne sera pas mauvaise. En Provence, elle est des meilleures comme en Italie.

Il y a eu quelques plaintes partielles dans l'Ardèche, la Drôme et les Hautes-Cevennes.

Voici les cotes que nous recevons des diverses contrées séricicoles du Gard :

Uzès,	fr.	3 75	à 3 80	le kilog.
Alais,		3 90	à 4 »	—
Anduze,		4 »	à » »	—
Nimes,		3 60	à 3 70	—

Montpellier (Hérault), 23 Juin.

Cocons. — Quelques affaires ont été traitées depuis 2 ou 3 jours sur notre place. La moyenne des prix fixés et de 3 fr. 60.

Toulon (Var), 17 Juin.

La récolte des cocons dans l'arrondissement a été très mauvaise. Les prix sont de 3 fr. 50 c. à 3 fr. 75.

Canton (Chine), 22 avril.

La prochaine récolte doit commencer le mois prochain; jusque-là les affaires sont bornées. Les tissus de soie sont peu demandés, et pourraient s'obtenir en baisse.

Londres, 26 Juin.

Sucre brut. — Les sortes des Indes-Occidentales, sont fermes et une bonne demande existe pour l'épicerie et la raffinage. On a fait 680 barriques et 3 cents aux prix de la cote, auxquels plusieurs détenteurs ne veulent pas vendre.

Mauvice. — Il y a acheteurs aux prix pleins et peu de vendeurs.

Bengale et Madras. — Quelques parties ont été traitées par contrat privé à des prix en hausse et le stok s'diminué.

Etrangers. — Les cargaisons sous voiles restent recherchées pour le continent et les prix précédents se paieut couramment

Raffinés. — La demande augmente pour la consommation.

On paie les lumps bruns pour l'épicerie 47 à 47 s 6 d. Le marché est ferme; les prix se paient aux prix pleins mai il y a peu de demande pour l'exportation.

Cafés. — Les détenteurs ont confiance et n'offrent que peu au marché ; par contrat privé les exportateurs et la consommation se montrent assez disposés à opérer et le Ceylan native ordinaire ne se trouve pas au-dessous de 37 s. En vente 76 caisses 13 balles Ceylan des plantations se sont écoulées aux prix pleins, moyen à 30 moyen à 49 à 55 s. peabery 55 à 58 s. triage 41 à 42 s; 29 b. Rio ont été revirées à 50 s. pour lavé.

Coton. — Avec peu d'acheteurs, mais il n'y a pas de disposition à realiser à plus bas prix.

Grains. — Le marché a été très ferme aujourd'hui. Les blés du pays amenés sur le marché ont été rapidement vendus aux prix les plus hants de la cote de lundi. La hausse a été également bien soutenue pour les blés étangers. Les arrivages de l'étranger du 23 au 25 se sont élevés à 14,190 quarters de froment et 6830 sacs de farine.

Liverpool, 20 Juin.

Coton. — La tendance à la hausse des prix et la demande croissante de marchandises fabriquées ont encouragé le commerce à étendre ses opérations, et jusqu'à mercredi les achats ont été considérables avec une augmentation de 1/8 à 1/4 sur le cours de vendredi dernier pour les sortes d'Amérique.

Pendant les deux derniers jours, il y a eu moins d'animation, et la hausse de 1/8 s'est maintenue pour les qualités courantes des Etats-Unis. Les Brésil et les Egypte ont été plus recherchés, mais on ne peut coter de changement dans les prix. Le Surate a été demandé et la quantité en vente étant limitée, les prix ont hausse de 1/8 d.

La totalité des ventes de la semaine ont été de 53,660 balles. Sur cette quantité, les spéculateurs ont pris 6,770 bal Etats Unis 1,240 Surate, et l'exportation a enlevé 5,460 Etats-Unis. 700 Fernambone, 2,960 Surate et 60 Bengale.

Voici les cours authentiques et le détail des ventes de la semaine :

680	b. Sea-Island	7	»	»	8
70	» dito Stained	7	»	»	10 1/4
13200	» Upland, Georgie	4	1/8	6	1/2
8690	» Mobile, etc.	4	1/8	6	»
12500	» New-Orléans	4	1/8	8	1/4
1540	» Fernambouc	6	5/8	8	»
600	» Bahia	6	1/2	6	3/4
1530	» Maragnan	6	3/8	7	1/4
2410	» Egypte	5	1/4	9	1/4
40	» Pérou	5	1/8	»	»
100	» Indes-Occidentales	5	3/4	»	»
10	» Carthagène	5	»	»	»
7220	» Surate	2	1/2	5	»
60	» Bengale	4	»	»	»

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 14 juillet.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, *Odessa*, cap. Stavraki, avec march. div. gr. et passagers.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur angl. *Tagus*, cap. T. Russell, avec div. groups et passagers.

LIVERPOOL. Paveoseafr. angl. *British Queen*, cap. H. Bell, march. diver., groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur ottom, *Essesi-Djédid*, c. Yaya bey, march. div. gr. et passagers.

Du 15 juillet.

VARNA. Bateau à vapeur autr. *Wien*, cap. T. Bellich, avec march. diver. groups et passagers

Du 17 juillet.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Stadium*, cap. M. Ballovich, march. div. gr. et passagers.

Du 18 juillet.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottom. *Saouvaïkhéri*, c. P. Antoine, march. div. gr. et passagers.

GALATZ. Bateau à vap. autr. *Conte-Kolowrat*, c. M. Asiolli, avec march. div. groups et passagers.

DÉPARTS du 14 juillet.

ALEXANDRIE. Bateau à vapeur ott. *Zeilan-Bahri*, cap. Tahir, march. div. gr. et passagers.

Du 15 juillet.

GALATZ. Bateau à vap. autr. *Conte-Stürmer*, c. p. G. Pauret, avec march. div. gr. et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur franç. *Lycurgue*, cap. Giraud, avec march. div., groups et passagers.

ALEXANDRIE. Bateau à vapeur egyp. *Assiut*, c. Halil bey, march. div. groups et passagers.

Du 17 juillet

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Asia*, c. N. Pranovich. march. div. groups et passagers.

LIVERPOOL. Bateau à vapeur angl. *Grec au*, cap. D. Hardi, avec mar. div. gr. et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 14 juillet.

Liverpool,	*William Atli*,	H. Miller,	ch. de t. à ord.
New-Castle,	*Ernestine*,	A. Budig,	ch. de t. à ord.
»	*Courrier*,	J. Ladbson,	ch. de t. Cresp.
»	*Orient*,	S. Mavro,	ch. de t. à ord.
Abderdeen	*Saworoff*,	B. Ross,	ch. de t. à ord
Anvers.	*Nicolo Maria*,	G. Scojanich,	m. d. Lesina
Livourne.	*Rosalia*,	G. Molena,	m. d. au soudit.
Malte,	*Eusabetta*,	R. Gerich,	ch. de t. Tamb.
Venise.	*Mex. Pachet*,	J. Hudson,	lest, à ordre.
Teraste.	*Diamanta*,	N. Rosetti,	m. d. Mavrocordato
Micono.	*A Nicolaos*,	N. Choggias,	lest, à ordre.
Smyrne.	*Amalia*,	M. Theodari,	lest, Decosi.
Marianopo.	*Leonidas*,	Frangopulo,	blé, Ingleses.
Tagianok,	*Telemaco*,	P. Valsamaki,	blé, au soudit.
Tamaros,	*Prodromos*,	P. Rados,	blé, à ordre.
Galatz,	*Rotand*,	Ph. Bell,	maïs, à ordre.
»	*Epaminondas*,	J. Gonzalas,	maïs, à ordre.
Ibraïl.	*Ipsilanti*,	J. Allen,	maïs, à ordre.
Belgik,	*Anexartitos*,	G. Frangkias,	blé, Ingleses.
Mingrelia.	*A Dhonnision*,	L. Gurgenis,	b. de bois ord

Du 15 juillet.

Odessa.	*Cav Marino*,	I. Dalforso,	blé, Albini.
»	*Zamadas*,	S. Carpanos,	blé, Fattio.
Ismaïl.	*Evangelistria*,	G. Drayanioti,	blé, à ordre.
Galatz.	*Flora Fish*,	P. Rowle,	maïs, à ordre.
Ibraïl.	*Byderford*,	W. Rowell,	maïs, à ordre.
»	*Pio Pio*,	A. Cusani,	maïs, Salvat.
»	*Mercatin*,	N. Moro,	maïs, à ordre.

Du 16 juillet.

Odessa.	*Omonia*,	G. Valgaris,	blé, 3 ordre.
Taganok.	*Exi Adhelfi*,	J. Valianos,	blé, Trojano.
Ismaïl.	*Pandocrator*	D. Leka,	blé, à ordre.
Galatz.	*Anna*,	P. Salamand,	maïs, à ordre.
»	*Alice*,	E Peck,	maïs, à ordre.
»	*Angeline*,	J. Psoras,	maïs, Aghelis.
Ibraïl.	*Eleonora*,	H. Morgan,	blé, à ordre.
»	*Amalkat*,	J. Hill,	blé, à ordre.
»	*Aristides*,	G. Scomandi,	maïs, à ordre
»	*Sebastiro*,	Rodonicich,	maïs, Merinov.
»	*Eneeiis*,	T. Matropolo,	blé, Cambaroj
Gênes.	*Buon Padre*,	P. Bertora,	lest, Dodero.
»	*Gelsi*,	M. Frazega,	lest, à ordre.
Smyrne.	*Aspasia*,	Evangelopulo,	d. m. Zaccarof.

Du 17 juillet.

Odessa.	*A. Dionisios*,	Y. Dandolo,	blé, à ordre.
»	*Alessandra*,	A. Sabiliech,	blé, Delta.
»	*Arès*,	D. Comenos,	blé, à ordre.
»	*Alexandros*,	Y. Filini,	blé, à ordre.
Taganrok.	*Aspasia*,	N. Dascalaso,	blé, Svorono.
»	*Providenza*,	D. Rorigo,	blé, Bernolese.
»	*Soffia*,	Liebiadopulo,	Coudori.
Malte.	*Johanna*,	J. Bonjer,	lest, à ordre.
»	*Possidhon*,	P. Metaxas,	lest, Zaccarofi.
Spezzia.	*Costandino*,	A. Bambas,	lest, »
Ipsara.	*Sofocle*,	A. Zaccarofi,	lest, à ordre.
Smyrne.	*Artemis*,	G. Pavlias,	m. d. Melas.

Du 18 juillet.

Galatz.	*Alexandros*,	C. Zafiraki,	blé, Papudoff
Danube.	*Deptford*,	T. Bisood,	maïs, à ordre.

DÉPARTS du 14 juillet.

Cork ou Fal.	*Jassip*,	S. Mohovich,	maïs
Galatz.	*Souvarow*,	P. Schutt,	char. de terre.
»	*Rainbow*,	J. Evens,	char. de terre.
»	*Mex. Pachet*,	J. Hudson,	en lest.

Du 15 juillet.

Cork ou Fal.	*Enossis*,	M. Colendrà,	maïs.
Marseille.	*A Spiridonos*,	E. Cazzulis,	blé.
»	*Alexandros*,	J. Anagnostopo,	maïs.
Trieste.	*Calipsi*,	N. Poriotis,	maïs.
Mer-Bianche.	*Panaya*,	N. Maites,	maïs.
»	*Urania*,	Y. Yorgand,	blé.
Odessa.	*Elisabetta*,	S. Majo,	en lest.
Galatz.	*Fidele*,	T. Layton,	en lest.
Danube.	*Stefano*,	A. Stefanis,	en lest.
Mer-Noire	*Calypso*,	P. Rhode,	en lest.

Du 16 juillet.

Falmouth.	*Epaminonda*,	J. Costalis,	maïs,
»	*Roseland*,	P. Ball,	maïs,
Hydra.	*Zamadas*,	S. Carpusi,	blé.
Pyrée.	*Theodosia*,	L. Saiz,	blé.
Syra.	*Catterina*,	J. Dimitrogos,	blé.
Galatz.	*Tino*,	Douglass,	en lest.
Danube.	*Catterina*,	Y. Grianis,	en lest.

Du 17 juillet.

Queenstown.	*Lilli*,	T. Perry,	blé.
»	*Abeona*,	D. Vallace,	blé.
Marseille.	*Providenza*,	D. Enrico,	blé.
»	*Cleomenes*,	G. Merodi,	blé.
Trieste.	*Faro*,	A. Sigando,	m. div.
Danube.	*Dhio Adhelfi*,	D. Marukis,	en lest.
»	*A. Nicolaos*,	G. Lumaki,	en lest.
»	*Amalia*,	M. Teobari,	en lest.

Du 18 juillet.

Cork ou Fal.	*Eleonor*,	H. Morgan,	blé.
»	*Indus*,	F. Young,	blé.
»	*Alice*,	E. Peck,	maïs.
Céphalonie.	*Sofia*,	Lachiadopulo,	blé.
Ghemlek.	*Evangelistria*,	G. Vambou,	blé.
Orfano.	*Bermaan*,	J. Krogh,	en lest.
Danube.	*Prodhromos*,	A. Milaxi,	en lest.
»	*Armonia*,	D. Drapanioti,	en lest.
»	*Calliopi*,	D. Avsimaki,	plaq de Malte.

ANNONCES.

MM. BOURCIER et VILLAN, fabricans de parapluies et d'ombrelles, viennent de recevoir de nouveau un grand assortiment d'ombrelles et de bas de tous genres, en fil, lin et soie, ainsi que de mouchoirs en fil et en batiste et des toiles de fil pour chemises.

Grand'rue de Péra, maison Kilgi, en face du magasin Munier. (126)

PLUS D'OPÉRATION AUX YEUX.

L'eau céleste du docteur Roussean, rue Vivienne, 9, à Paris, pour la guérison radicale des maux d'Yeux, cataractes, taies, inflammations, etc, fortifie les vues faibles, enlève la goutte sereine et les douleurs les plus vives. Les personnes aveugles qui aperçoivent les effets d'ombre et de lumière sont assurées de recouvrer complètement la vue en 8 et 15 jours. Flacon, 10 fr. (Affranchir.)

Dépôt chez les principaux pharmaciens qui en feront la demande. Consultations par le docteur de Préaulx. (131)

PARFUMERIE FINE ET HYGIÈNIQUE DE FAGUER-LABOULLIE,

A Paris rue Richelieu 83.

Inventeur du SAVON NOURRITIF en crème et en pains, approuvé par la société d'encouragement, comme le meilleur et le plus doux pour la barbe et la toilette.

De l'AMANDINE, pâte de toilette pour blanchir et adoucir la peau.

De l'ACÉTINE, vinaigre rafraichissant et tonique excellent pour l'usage habituel de la toilette.

Du PATECOME-FAGUER à base de moelle de bœuf et quinquina pour fortifier et embellir la chevelure, etc., etc.

EAU DE COLOGNE PERFECTIONNÉE ET EXTRAITS D'ODEURS POUR LE MOUCHOIR. (133)

GRANDE MAISON BARBULOWITZ,

A PÉRA, VIS A-VIS DE GALATA-SÉRAÏ.

M. J. D. BARBULOWITZ, Négociant, établi dans cette capitale, a l'honneur de vous avertir qu'il fournit des habillemens confectionnés et des chaussures pour hommes; il vous invite, à cet effet, à vous présenter chez lui, grand'rue de Péra, à côté du Théâtre, et s'engage à vous servir à votre gré, devant vous des ordres en vous offrant des objets à des prix très discrets et d'une confection irreprochable.

En outre, M Barbulowitz prévient le public qu'il recevra dorénavant, de dix en dix jours, un choix d'habillemens du dernier goût, afin de satisfaire les demandes les plus variées. (115)

CONSULTATIONS LEGALES.

L'Etude de l'Avocat vénitien P. A. Zerman est ouverte à Galata, dans le local même de l'*Indicatore Bizantino*. (136)

PABULUM CAPILLORUM OU HUILE DE BANGALORE.

PRODUCTION INDIENNE.

Pour conserver et embellir les cheveux, les faire croître, les empêcher de tomber ou de blanchir et même les faire revenir sur les parties chauves de la tête.

Cette huile asiatique est tellement supérieure à toutes les autres préparations offertes au public pour la conservation de la chevelure, qu'il suffira d'une seule bouteille d'essai pour démontrer jusqu'à l'evidence cette éminente supériorité. C'est une composition d'huiles aromales et végétales habilement mises aux plus exquises essences de l'Arabie : elle produit toujours infailliblement l'effet désiré, pourvu toutefois que le derme chevelu ne soit pas entaché de quelque maladie grave. Les savans ont qualifié cette huile du nom par lui-même assez significatif de *Pabulum Capillorum*, justifié par ses nombreux succès.

Se trouve à Constantinople, chez M. Ant. GALLEIA, pharmacien à Péra. (33)

LEÇONS DE FRANÇAIS.

Un français nouvellement arrivé en cette capitale, à l'honneur d'offrir ses services aux personnes qui désireraient étudier le Français, l'Histoire, la Géographie, etc. etc.

S'adresser au Bureau du Journal. (135)

CHEVAL ARABE.

A VENDRE un beau cheval entier, nouvellement arrivé, robe bai doré, crins noirs, âge 6 ans, taille élevée.

S'adresser au Bureau du Journal. (138)

EXPOSITION DE LONDRES.
LE PALAIS DE CRISTAL
JOURNAL FRANÇAIS ILLUSTRÉ DE L'EXPOSITION DE 1851.

Rédigé par un comité français à Londres.

Ce journal, qui paraît une fois par semaine *pendant toute la durée de l'Exposition*, format de l'*Illustration française*, sous le patronage de la commission française, et exclusivement consacré à la défense des intérêts français; il reproduira, par de nombreux dessins graves par les plus habiles artistes, tout ce que cette grande Expo-

PRIX DE L'ABONNEMENT : **25 FR. POUR LA DURÉE DE L'EXPOSITION.**
Pour Paris et les départements : FRAIS DE POSTE EN SUS.

On s'abonne en envoyant *(francs)* un bon de la poste

A Londres, M. J. THOMAS 1, Pall-lane-Cornhill. — Au bureau du Journal, 4, Catherine-Street Strand, maison du *Courrier de l'Europe*.
A Paris, chez MM. SUSSE FRÈRES, place de la Bourse, chargés aussi de la vente au numéro; — et chez BERNARD, commissionnaire, rue Vivienne, 9, à Paris, et aux Messageries nationales et à leurs correspondans.
Et à Constantinople, au Bureau du *Journal de Constantinople*.

LE PREMIER NUMÉRO EST EN VENTE. (132)

CAISSE PATERNELLE.

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES MUTUELLES SUR LA VIE HUMAINE.

AUTORISÉE PAR ORDONNANCE DU 9 SEPTEMBRE 1841 ET DÉCRET DU 19 MARS 1850.

ÉTABLIE A PARIS, RUE RICHELIEU, N° 110.

SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES. **CAPITAL SOCIAL.** CAPITAUX ENCAISSÉS.
FRANCS 80,000,000. **FRANCS QUATRE MILLIONS.** FRANCS 31,000,000.

L'ADMINISTRATION EST REPRÉSENTÉE

A CONSTANTINOPLE	PAR	A SMYRNE
M. MAURICE FRÉDÉRICI.		M. LOUIS BÉ

Le but de l'institution de la Caisse Paternelle peut se résumer en ces termes :

Formation d'associations pour le versement en commun de fonds qui, placés pendant un certain temps en rentes sur l'état, et augmentés des intérêts qu'ils ont produits sont partagés à l'époque ou aux époques déterminées par le contrat d'assurance, entre les assurés survivans ou les personnes qui ont souscrit sur leur tête, lesquelles profitent ainsi des parts afferentes aux assurés décédés.

Le dividende à espérer dépend :

1° Du chiffre du capital versé, combiné avec les époques des versemens et les chances de mortalité qu'on a couvues;

2° De la durée de l'engagement;

3° De l'importance des sommes acquises aux survivans par les décès des assurés.

ASSOCIATION DOTALE.

L'association dotale est celle dans laquelle les enfans peuvent entrer jusque dans leur dixième année. La durée de ce mode d'association est de 21 ans à partir de l'année de la naissance. Tous ceux des enfants assurés qui sont nés dans la même année font partie de la même association. Les fonds et intérêts sont, après l'expiration de la 21e année, partagés entre les seuls enfans survivans ou les personnes qui ont souscrit sur leurs têtes.

Il est impossible d'apprécier à l'avance les bénéfices à retirer : mais on calcule, d'après les probabilités des chances de la vie, qu'un père qui verserait 100 francs par an, pourrait espérer d'offrir à son enfant, au bout de 21 ans, une dot de dix mille francs avec possibilité d'arriver jusqu'à vingt mille francs.

ASSOCIATION GÉNÉRALE.

L'association générale est celle à laquelle les personnes de tout âge et de tout sexe peuvent prendre part. Le temps de l'engagement et le montant de la mise sont facultatifs; toutefois on ne peut s'engager pour moins de 5 ans ni payer moins de cent francs. Le partage des fonds et intérêts a lieu à l'époque fixée par le contrat. Le bénéfice à espérer et de 2 à 10 fois la mise.

Ainsi la part de chaque intéressé dans ces deux modes d'association peut s'élever à plus du décuple du montant de sa mise, sans que jamais, hors le cas de mort, on soit exposé à perdre le capital versé. Il y a de plus certitude de recevoir les intérêts capitalisés de 6 mois en 6 mois, à moins d'inexactitude entraînant la déchéance prévue par le statuts.

CONTRE-ASSURANCES

DES SOMMES ENGAGÉES DANS LES ASSOCIATIONS MUTUELLES.

Les contre-assurances ont pour résultat de garantir la conservation du capital de l'assuré; ainsi s'il est l'un des survivans de son association, il restituera son capital, ses intérêts et tous les bénéfices de l'association; si, au contraire, il meurt avant le terme de la société, ses héritiers seront certains de rentrer dans le capital en age.

Au moyen de cette combinaison, chaque souscripteur s'affranchit de toutes les chances défavorables qu'il aurait à supporter en cas de décès de l'assuré, sans diminuer sensiblement les bénéfices qu'il doit recueillir au jour de la repartition, si cet assuré existe à cette époque.

On peut même comprendre dans la contre-assurance le montant des frais de gestion payés au moment de la souscription; mais on ne peut y faire entrer ni les intérêts des fonds versés, ni le bénéfice présumé de la mutualité.

Ces explications prouvent que la contre-assurance, dans tous les cas, donne le moyen de rouverver le capital, et le véritable complément de l'association.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Les mises sociales sont fournies en un seul versement ou en versements annuels.

On peut souscrire soit sur sa propre tête et à son profit, soit sur la tête et au profit d'un tiers. — On ne peut retirer son capital avant le terme fixé par le contrat.

La Caisse Paternelle est placée sous le contrôle permanent d'une commission spéciale dont les membres sont nommés par le gouvernement.

Les fonds versés sont immédiatement convertis en rentes sur l'état dont les titres sont rédigés de telle sorte que l'administration ne peut en disposer avant l'époque fixée pour la liquidation de chaque association.

Droit de priorité. Le souscripteur en signant sa police verse une fois pour toutes un droit de 3 p. c. sur la totalité de la mise.

Les personnes établies en quelque autre ville que ce soit des états du Levant, peuvent souscrire aux diverses associations formées par la Caisse Paternelle, en envoyant leur procuration à un de leurs correspondants à Constantinople et à Smyrne, ainsi que l'acte de naissance de l'assuré, légalisé par une autorité française (18)

En Vente au Bureau du *Journal de Constantinople*:

LETTRES SUR **LA TURQUIE** PAR M. A. UBICINI.

Prix : 50 Piastres du G.-S.

Prix : 50 Piastres du G.-S.

Le mérite de cet ouvrage a été apprécié par M. Blanqui, dans son rapport à l'Institut de France, rapport qui a été reproduit par le *Journal de Constantinople*, dans un de ses derniers numéros, et que nous publions de nouveau ci-dessous :

« Je suis chargé d'offrir en hommage à l'Académie, de la part de l'auteur, M. Ubicini, un ouvrage intitulé *Lettres sur la Turquie* (première partie), et qui sera complété par la publication d'un second volume. Ce livre est très-intéressant en ce qu'il présente le résultat des réformes opérées en Turquie depuis le hatti-chérif de Gul Hané, c'est-à-dire l'ensemble de l'organisation politique et administrative dont le Sultan Mahmoud avait jeté les bases, et que le Sultan actuel, son successeur, a appliqué à tout l'Empire sous le nom de *Tanzimat*. L'excellent travail de M. Ubicini renferme une quantité de matériaux et de considérations du plus grand intérêt, et qui appellent au plus haut degré l'attention de l'économiste et de l'homme d'Etat désireux d'étudier le grand mouvement de régénération qui se manifeste en Orient. Je me puis aujourd'hui que les indiquer sommairement, tout en me proposant d'y revenir.

« Il convient de signaler des documents nouveaux sur la statistique de l'Empire Ottoman, sa population, la répartition d'après les races et les religions, l'exposé des nouvelles divisions administratives et financières, des forces militaires, ou, pour me servir de l'expression reçue, des *emplois de l'épée*; des vues nouvelles sur l'organisation de la société religieuse; un excellent chapitre sur les lois civiles et criminelles; des détails sur la presse en général et sur la presse periodique, sur les finances, sur la propriété, sur le budget des recettes, sur le budget des dépenses et sur la réforme financière, etc.

« Dans le second volume, M. Ubicini doit s'occuper des populations dépendantes de l'Empire Ottoman, si différentes d'origine, de langue et de civilisation, avec lesquelles les Osmanlis ont long-temps repoussé toute solidarité. C'est alors que l'on verra s'il y a réellement une Turquie, si elle peut être organisée sous une forme unitaire. Le chiffre total de la population de la Turquie est de 35 millions d'habitants, sur lesquels on compte 11 millions de sujets d'Osmanlis. On comprend dès lors l'importance de l'assimilation et de la fusion des races.

« Dans l'état actuel des choses, je puis dire que toutes les matières contenues dans le premier volume publié par M. Ubicini ont été admirablement traitées par lui, et que je ne connais sur l'Orient, en fait de livres qui puissent lui être comparés, que celui de M. A. Boué, qui a fé désormais un peu ancien, et, par conséquent, de ne pas être aussi complet

LIQUIDATION

D'une grande partie des articles du MAGASIN DE PARIS ET DE LONDRES vis-à-vis de Galata-Séraï.

Tous les articles ci-après sont vendus à **40 pour** 0/0 au-dessous du prix ordinaire :

Papier peint volonté et doré.	Tabatières argent.	Foulards, cravates et soiries pour robes de Lyon.
Orfèvrerie pour table.	Porte-monnaie.	Linge de table, carrés écrus pour servir le thé etc.
Plateaux plaqué et argent.	Petits meubles laqué Chine, tels que nécessaires de Dames, toilettes, guéridons, corbeilles à ouvrage, nécessaires en argent, etc.	
Coulants de serviettes.	Meubles de salon, boule.	
Coquetiers.	Lustres, lampes, flambeaux, lampes à gaz, cafetières, pendules et autres articles de Paris.	

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.